



FERMER LES CAMPS DE RÉFUGIÉS DE DADAAB ? QUELLE BONNE IDÉE !

Par CATHERINE-LUNE GRAYSON

MAI 2015

ESG UQÀM

Département de management et technologie

École des sciences de la gestion

Chronique éditoriale

FERMER LES CAMPS DE RÉFUGIÉS DE DADAAB?

QUELLE BONNE IDÉE!

Par CATHERINE-LUNE GRAYSON

Doctorante en ANTHROPOLOGIE

Chercheure associée à l'OCCA



Crédit photo: Catherine-Lune Grayson

©2015 Observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaires

www.occah.org

*L'opinion de l'auteur des **Chroniques Éditoriales** ne reflète pas nécessairement celle de l'OCCA*

En réponse à l'attaque contre l'université de Garissa du 2 avril qui a fait 148 morts et a été revendiquée par les islamistes somaliens Shebab, le gouvernement du Kenya exige la fermeture du complexe de camps de réfugiés de Dadaab et le renvoi de plus de 335 000 personnes en Somalie. La menace populiste est prévisible et récurrente. Elle est aussi inadmissible, car elle suggère implicitement que les réfugiés sont collectivement responsables d'actes pour lesquels ils n'ont pourtant pas été reconnus coupables. L'association entre réfugiés et terroristes, bien qu'inexacte, est facile. Pareil renvoi forcé serait un acte de refoulement, ce qui constituerait une violation grave des obligations internationales du Kenya. La menace kenyane est donc inacceptable.

La proposition de fermer les camps de Dadaab qui existent depuis quelques décennies dans l'indifférence générale pourrait pourtant être réjouissante, la vie de camp n'ayant rien d'enviable. Or, ceci n'est vrai que si d'autres options que l'expulsion des réfugiés en Somalie sont envisagées.

La permanence du temporaire

Les camps de Dadaab ont été ouverts au début des années 1990 pour accueillir des dizaines de milliers de Somaliens qui fuyaient la guerre civile. Une centaine de milliers de réfugiés s'y sont installés depuis leur ouverture. Des enfants nés au camp sont maintenant parents. De la Somalie, ils ne connaissent que ce que leur ont raconté la plus vieille génération et les nouveaux arrivants. En effet, chaque nouvelle vague de violence et les épisodes répétés de crise alimentaire ont entraîné des arrivées au camp.

Nul n'est pourtant censé passer vingt ans dans un camp.

Présentée comme la solution d'urgence temporaire par excellence à des gouvernements de plus en plus réticents à accueillir de grands groupes de réfugiés, l'ouverture de camps est devenue la norme dans les situations d'afflux massifs. En l'absence d'une autre solution et en raison de la longue durée du déplacement des populations, les camps s'éternisent bien au-delà de l'urgence et deviennent une solution permanente de facto.

Les camps sont pourtant loin de représenter un lieu favorable à l'épanouissement des individus. Même l'institution qui initie et coordonne généralement leur établissement, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, décrète que si dans l'urgence, les camps peuvent sauver des vies, au fil du temps, « ils gâchent progressivement ces mêmes vies. Un réfugié peut être en mesure de recevoir une assistance mais se voit interdire l'exercice de droits tels que la liberté de mouvement, l'emploi et dans certains cas l'éducation qui lui permettrait de

devenir un membre productif d'une société. »¹ Les réfugiés des camps de Dadaab, eux, qualifient les camps de prisons à ciel ouvert.

La politique des indésirables

S'ils sont si imparfaits et censément temporaires, pourquoi ces camps existent-ils dans la durée? Notamment parce qu'ils permettent de garder à l'écart des populations « indésirables » en attendant leur éventuel rapatriement. Deux autres solutions au déplacement de population sont pourtant préconisées, soit l'intégration locale, qui implique la liberté de circuler et l'accès au marché du travail, et la réinstallation dans un pays tiers, généralement occidental. Or, ces solutions sont communément écartées, notre volonté d'accueillir ces populations étant limitée. Ainsi, pour le plus grand nombre, le seul dénouement possible est le retour dans le pays d'origine. En attendant, les réfugiés sont confinés dans des camps qui les gardent le plus loin possible des grands centres et de nos frontières.

Une minorité finira par être réinstallée en Occident. Ceux dont la patience s'épuise vont chercher une solution à leur problème d'eux-mêmes. Or, leurs options sont limitées, les politiques d'accueil étant partout de plus en plus restrictives et l'hospitalité n'étant plus la norme. Les risques que plusieurs prennent sont grands. Si certains vont s'installer dans les centres urbains du Kenya, d'autres optent pour l'Afrique du Sud ou tentent de gagner l'Europe. En effet, les habitants des camps comptent parmi ceux qui risquent leur vie pour traverser la Méditerranée à bord d'embarcations de fortune – avec les conséquences dramatiques que l'on connaît.

Bien que les États d'accueil soient les premiers responsables de la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile, le régime de réfugiés est basé sur la notion de responsabilité collective. Or, nos États demeurent réticents à partager la charge physique portée par les pays d'accueil, notamment par la réinstallation de réfugiés sur leur territoire, et prônent plutôt un soutien financier. Les États d'accueil, eux, se disent incapables d'intégrer de grands groupes de réfugiés.

Certes, mais peut-être faudrait-il se poser la question autrement et se demander comment nous souhaiterions être reçus si nous nous retrouvions dans la même situation. Souhaiterions-nous vivre indéfiniment dans un camp dans l'attente d'un retour improbable, voir naître et grandir nos enfants dans un environnement où leur développement sera entravé? Ou souhaiterions-nous être traités avec empathie et avoir droit à une vie décente?

- Catherine-Lune Grayson

¹ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. « Situations de réfugiés prolongées », Comité exécutif du programme du Haut Commissaire, EC/54/SC/CRP.14, 10 juin 2004 : para. 10.